



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Formation professionnelle

Question écrite n° 1180

### Texte de la question

M. Jean Urbaniak attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'angoisse que suscite parmi les centres de formation professionnelle et la promotion sociale agricole du Nord - Pas-de-Calais, l'annonce de la disparition des crédits consacrés en formation professionnelle. Les formations concernées du type BTSA et BTA financées dans le cadre d'un appel d'offres national donnent pourtant satisfaction tant au niveau des débouchés professionnels qu'au plan de la qualité des enseignements. La suppression de ces crédits, si elle devait être confirmée, serait de nature à pénaliser à la fois les demandeurs d'emploi dans leur reclassement professionnel, les entreprises dans la recherche de personnel qualifié et les CFPPA qui dispensent la moitié des formations agro-alimentaires de la région Nord - Pas-de-Calais. Compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'activité régionale, il lui demande les mesures qu'il envisage de prendre afin que les CFPPA du Nord et du Pas-de-Calais puissent continuer à mener à bien leurs missions de formation.

### Texte de la réponse

Pour l'année 1993-1994, les formations du programme d'actions en milieu rural sont reconduites pour la région Nord - Pas-de-Calais. Toutefois, les centres sont actuellement informés que ces cycles ne seront pas conventionnés à nouveau au 1er juillet 1994. Ce délai d'un an doit permettre d'envisager avec les partenaires concernés comment ces formations à caractère national ou interrégional peuvent être financées, compte tenu des évolutions législatives et réglementaires envisagées pour le financement en matière de formation professionnelle continue.

### Données clés

**Auteur :** [M. Urbaniak Jean](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1180

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 1993, page 1413

**Réponse publiée le :** 6 septembre 1993, page 2802